

# Le projet de forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt

La Plaine de Pierrelaye-Bessancourt, vaste espace de respiration de 2 000 hectares, est concernée par un **projet d'aménagement forestier d'environ 1 350 hectares** qui s'étend sur le territoire de sept communes : Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny.



Cet espace ouvert est situé **entre deux bassins urbains** (la Vallée de Montmorency à l'est et Cergy-Pontoise à l'ouest), reliés par deux axes ferrés (Paris-Pontoise et Paris-Gisors), deux autoroutes (A15 et A115) et un réseau de routes nationales et départementales qui traversent la Plaine.

A proximité de vastes espaces naturels, la Plaine est un **maillon essentiel pour la continuité de la Ceinture Verte régionale**, entre le parc naturel régional du Vexin et l'Oise au Nord, les forêts domaniales de l'Isle-Adam et de Montmorency à l'Est, et, au Sud la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye et la Seine.



La plaine de Pierrelaye-Bessancourt se caractérise par un important espace agricole central, qui a longtemps nourri la région parisienne grâce à ses sols enrichis par les épandages d'effluents urbains.

**Confrontées à une pollution importante des sols**, les collectivités locales se sont mobilisées pour engager la mutation de la Plaine de Pierrelaye. Dès 1999, l'opportunité de boisements de certains secteurs de la Plaine a été révélée, menant aujourd'hui à l'idée de créer une forêt péri-urbaine de plus de 1 000 hectares. Ce projet de mutation de la plaine devra jouer **un rôle structurant dans le développement du territoire de Val Parisis**, développement susceptible de redonner une valeur et une lisibilité à cet espace.

La Plaine Pierrelaye-Bessancourt est **reconnue depuis 1994 par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) comme « un espace vert paysager » à protéger.**

## Un projet labellisé « Grand Paris »

En février 2012, le label « Grand Paris » est officiellement remis au projet d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt dont les objectifs sont :

- de **créer une forêt péri-urbaine** de 1 000 hectares sur le cœur de plaine et de parcs boisés à proximité d'habitats existants,
- de maintenir **l'activité agricole sur 400 hectares** environ de terrains non pollués,
- **d'urbaniser des franges** avec la création de 6 000 à 8 000 logements, d'activités économiques et d'équipements publics,
- de valoriser le **patrimoine naturel de la plaine agricole**.

Ce programme contribuera à la construction durable du Grand Paris et au rayonnement de la Région Ile-de-France, par la constitution de ce maillon de la ceinture verte régionale entre les forêts domaniales de Saint-Germain et de Montmorency. Il est identifié dans le SDRIF approuvé en 2013.



Infos pratiques

### Le SMAPP

Un Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de nouvelle forêt (SMAPP) a été créé en 2014 pour mettre en place les démarches opérationnelles qui permettront l'aménagement de cet espace.

Il regroupe la Région Ile-de-France, le Département du Val-d'Oise, la Communauté d'agglomération Val Parisis au nom de Bessancourt, Herblay-sur-Seine, Frépillon, Pierrelaye et Taverny, ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Saint Ouen-L'Aumône.

Liens utiles

[Site du SMAPP](#)